



## La pré-garantie *Siagi*

Analyse des dossiers de financement par des experts avant présentation en banque.

**Gagnez du temps** : présentez à votre banquier un projet de financement qui a toutes ses chances d'aboutir !!

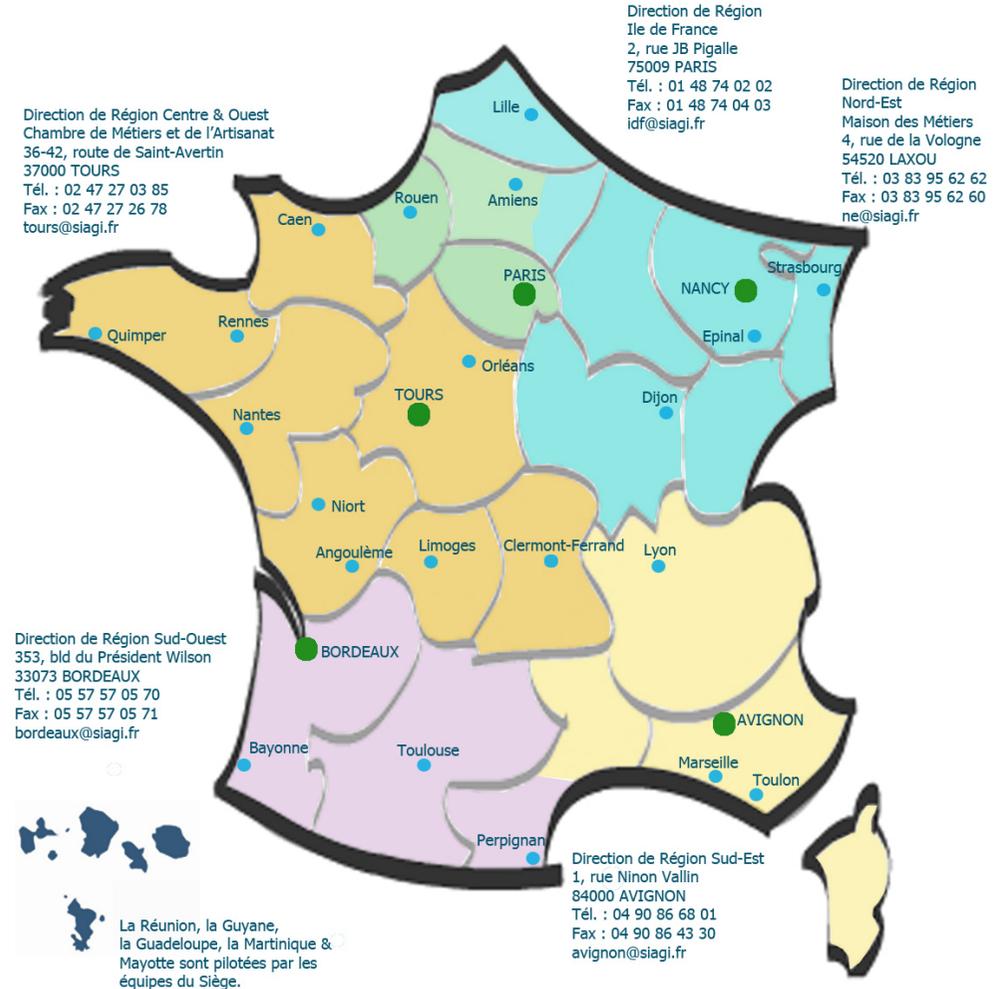
La pré-garantie proposée par la SIAGI, en collaboration avec les Chambres de métiers et de l'artisanat et les organisations professionnelles, permet de valider les plans de financement et la constitution des dossiers avant présentation en banque.

Elle facilite l'obtention du prêt en banque grâce à l'avis des experts en financement de la SIAGI.



### Mode d'emploi

- 1- Validation économique par la Chambre de métiers et de l'artisanat ou l'organisation professionnelle dont dépend le porteur de projet.
- 2- Validation financière du projet par les experts de la SIAGI. Cette double validation, économique et financière, vaut accord de pré-garantie.
- 3- Présentation de cette pré-garantie par le porteur de projet à sa banque.



### Contact

La chambre de métiers et de l'artisanat ou l'Organisation Professionnelle dont vous dépendez,

La SIAGI dans votre région :  
[www.siagi.com/contacts](http://www.siagi.com/contacts)



Garantir l'accès au crédit